



## Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

5 Rue des Silos-BP 16002  
05 010 GAP CEDEX  
TEL : 04.92.22.22.30 FAX : 04.92.22.23.29  
ddcspp@hautes-alpes.gouv.fr

Lénaïc BORASO  
04.92.22.23.08  
lenaic.boraso@hautes-alpes.gouv.fr

**VILLE DE ST OUEN**  
Mairie de Saint Ouen  
7 Place de la République  
93400 SAINT OUEN

## Récépissé de déclaration n° 051571002 d'un local hébergeant des mineurs

### Local

Dénomination : **CENTRE DE VACANCES VILLE DE ST OUEN**

### Exploitant

Identité : **VILLE DE ST OUEN**

### Implantation

LA CROIX DE JUAN 05350 SAINT-VERAN  
Tél : 04.92.45.82.28

### Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 102  
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :  
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

### Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4  
Date dernière visite commission sécurité : 07/03/2017  
Date arrêté municipal d'ouverture : 18/06/2008  
Remarques éventuelles :

Fait le 16 mai 2017 à Gap

L'Inspecteur Jeunesse et Sports



Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.